



A la faveur d'un décret du Premier ministre du 24 mars dernier, un vent de changement souffle au ministère de la Communication (Mincom)

Le décret du Premier ministre touche les postes de conseillers techniques, d'inspecteurs et de directeurs. Le départ de madame Tchunkam Justine, épouse Diffo, chef de division des affaires juridiques a été particulièrement salué comme il se doit, tant ses collaborateurs et sa hiérarchie ont longtemps souffert de ses incartades. Son remplacement est un soulagement. Depuis le ministre Issa Tchiroma, ce professeur de droit s'est illustré par des méthodes qui savaient la cohérence de l'action de ce département ministériel.

D'après le décret de 2002 portant organisation du ministère de la Communication, le Romaine de compétence du chef de division des affaires juridiques est bien circonscrit : préparation et de la mise en forme de tous les projets de texte à caractère législatif et réglementaire initié par le ministère et/ou soumis à la signature du ministre ; mise en conformité de tous les engagements du ministère avec les dispositions législatives et réglementaire en vigueur ; suivi de la défense des intérêts de l'Etat en justice chaque fois que le ministère est impliqué dans une affaire, etc.

Sauf qu'ici, Justine Diffo ne se contentera pas de ce privilège. Bien qu'absentéiste notoire, elle entretiendra une froideur avec ses différents ministres, au point de ne souhaiter qu'une seule chose : devenir calife à la place du calife. Un désir bien visible, à travers les rapports qu'elle

entretenait même avec ses collaborateurs qui restaient généralement bouche bée face à ses agissements. Aujourd'hui décapitée, à la division des Affaires juridiques du Mincom, ils ne sont pas avares en confidences, ceux qui racontent les mésaventures de cette dame. «Il ne manquait que le coup de pied», avancent certains.

Visiblement, d'aucuns ne souhaitent pas seulement qu'elle soit demie de ses fonctions, mais surtout qu'elle rende gorge. A ce poste, le chef du gouvernement a préféré Etienne Atangana Amougou, Conseiller d'orientation universitaire et professionnelle. Ancien chef de la cellule du contentieux, il est présenté comme celui qui peut valablement remettre de l'ordre dans cette division, avec le bordel foutu par Diffo Justice. Personnage jugée caractérielle et affairiste, le départ de Justine Diffo est un caillou ôté à la chaussure du ministre René Sadi. Ses méthodes étaient décriées et sa présence devenait encombrante.

Il y a eu comme une volonté de l'actuel Mincom de se défaire d'un collaborateur qui n'épousait plus son projet marqué par une certaine pro activité depuis son arrivée à la tête de ce département ministériel. Comment ne pas décrier la posture controversée de cette personnalité dite de la société civile. qui élabore des grands idéaux mâtinés de transparence et de rigueur dans la gouvernance ? A l'épreuve du pouvoir, elle se montre plutôt portée vers le lucre et un certain népotisme. Son clientélisme et son affairisme l'ont précédée à ses fonctions à l'Art marquées dès le début par de multiples scandales de corruption.

Celle qui est en plus une activiste à travers son réseau «More women in politic », est une tribaliste patenté ÇLI dit *? battre pour des femmes, alors qu'elle ne milite que pour son nombril. Ce vent de changement au Mincom, célébré à sa juste mesure, met en exergue la difficulté de ce département ministériel à travailler parfois avec des collaborateurs qui rament à contre-courant.

L'Indépendant n°583